



Rentrée Scolaire du Collège

Classes de 4ème

La rentrée pour votre enfant est fixée au Mardi 1er septembre 2020 de 9h30 à 11h30 au 1, rue du Bac (pas de cantine ce jour là)

Votre enfant sera accueilli par Madame LAGAILLARDE, Chef d'établissement du collège. Il sera ensuite pris en charge par son Professeur Principal. Il recevra son emploi du temps, ses livres scolaires, son carnet de liaison et autres documents administratifs (ne pas venir avec l'ensemble des fournitures mais avec un cahier et un stylo).

Les élèves commenceront les cours le mercredi 2 septembre 2020 (selon leur emploi du temps).

LIVRES SCOLAIRES

Nous vous rappelons que les livres scolaires sont prêtés par le collège. Ils seront remis à votre enfant en échange d'un chèque de caution de 120 €, libellé à l'ordre de l'Association St Joseph. Sans ce chèque, votre enfant n'aura pas ses livres le jour de la rentrée scolaire.

- N'oubliez pas d'inscrire le nom de l'élève au dos du chèque.
- Le chèque de caution est à remettre au Professeur Principal
- Ce chèque est indispensable pour que votre enfant reçoive ses livres.
- Ce chèque ne sera pas encaissé et vous sera remis à la fin de l'année scolaire lors de la remise de tous les livres en bon état.
- Ces livres seront à couvrir d'un plastique solide transparent et le nom de l'élève sera à inscrire impérativement dans la case réservée à cet effet.

Tous les éléments concernant la partie financière vous seront envoyés fin août par sms et mail par le service économat.

TENUE ET COMPORTEMENT

Une tenue vestimentaire correcte est exigée.

Jogging, survêtement, mini jupe, short, casquette et piercings sont interdits au collège.

Les élèves ne peuvent pas entrer au collège avec rollers, skate et trottinette ...